



COMMUNIQUE DE PRESSE

Criminalisation de la lutte pour la libération de la Palestine: Urgence Palestine, le CETIM et Omar Alsoumi saisissent à nouveau l'ONU !

Genève, Paris, 18 mars 2026. **En juin 2025, Urgence Palestine, avec le soutien du CETIM, saisissait les mécanismes de protection des droits humains de l'ONU pour dénoncer la mécanique répressive du gouvernement français qui souhaitait dissoudre le collectif, en violation flagrante de ses obligations en matière de droits humains. En mars 2026, à l'occasion de la 61^e session du Conseil des droits de l'homme de l'ONU, Urgence Palestine et le CETIM saisissent à nouveau les mécanismes de protection des droits humains de l'ONU, pour dénoncer la criminalisation et persécution de Omar Alsoumi, porte parole d'Urgence Palestine. Invité par le CETIM, le 17 mars 2026, ce dernier est intervenu en session plénière du Conseil des droits de l'homme des Nations unies à Genève, interpellant la France sur la criminalisation du mouvement et de ses militant.e.s.**

En novembre 2025, [six de ces mécanismes \(1\), à l'aide d'une analyse juridique renforcée, ont interpellé les autorités françaises](#) en demandant des comptes face aux allégations de violations et criminalisation. En exprimant leur inquiétude quant à l'utilisation d'une procédure de dissolution sans base factuelle réelle, ils interrogeaient le gouvernement français clairement sur le respect des droits et libertés associatives et individuelles.

Le gouvernement a répondu à côté, sans aborder l'ensemble des demandes des mécanismes onusiens. Laconique, l'État français a juste indiqué que la procédure de dissolution était toujours en cours en octobre 2025. Pire, le gouvernement continue sa répression sur l'ensemble du mouvement d'Urgence Palestine.

De Montpellier, où la préfecture s'acharne à interdire ses manifestations, aux institutions locales lyonnaises interdisant toute parole de Salah Hammouri, en passant par les multiples arrestations et procédures baillons que les militant.es d'Urgence Palestine connaissent, l'organisation vit et se bat, encore et encore, en chœur avec la résistance palestinienne. Omar Alsoumi, militant, écrivain palestinien et cofondateur de l'organisation, est de plus en plus visé par cette répression. De multiples procédures administratives et pénales sont lancées contre lui, encore une fois sans base factuelle. C'est à ce dernier égard que Urgence Palestine et le CETIM ont à nouveau saisi l'ONU, en déposant une nouvelle plainte auprès de ses mécanismes compétents.

En effet, malgré la prise de position des mécanismes de l'ONU contre la criminalisation de la solidarité - qui de fait constitue une jurisprudence internationale sur laquelle tout militant.e de la cause peut désormais se baser - notre lutte, et maintenant notre porte-parole, continue de faire face à la répression et à la criminalisation !

De la même manière que la procédure désormais mise en échec contre *Palestine Action* en Grande-Bretagne, comme les procédures déjà lancées en Allemagne contre *Samidoun* et en cours en Belgique contre la même organisation, les gouvernements occidentaux ne peuvent plus faire taire les organisations palestiniennes.

De la loi Yadan aux procès multiples à travers l'Europe à la surveillance organisée contre les Palestiniens et Palestiniennes en Europe, les mécaniques de contrôle, de criminalisation et de répression se multiplient à l'encontre des défenseurs de la lutte de libération de la Palestine.

A l'heure où l'emprise coloniale n'a jamais été aussi forte, à Gaza par le soi-disant Conseil de la Paix et en Cisjordanie par l'annexion à marche forcée, l'Occident marque encore sa complicité en réprimant et en bâillonnant nos mouvements. Le cessez-le-feu n'a fait que cacher la continuité du génocide et de l'appareil colonial israélien de la même manière que l'agression impérialiste étasunienne contre l'Iran n'est qu'une poursuite de la logique colonialiste et expansionniste d'Israël.

Urgence Palestine continue de le dénoncer, Urgence Palestine persiste dans la lutte collective, de la rue jusqu'à l'ONU, notre mouvement continuera d'alerter, de dénoncer le régime colonial et l'ensemble de ses complices. Nous resterons les défenseurs déterminés de l'ensemble des droits des Palestinien·nes.

Conjointement au CETIM, nous exhortons de nouveau les mécanismes et organes onusiens compétents à rappeler à l'ordre le gouvernement français, pour que l'ensemble des procédures contre nos militant·es soient abandonnées. Notre résistance continue jusqu'à la libération pleine et entière de la terre et du peuple de Palestine.

Voir la vidéo de l'intervention d'Omar Alsoumi au Conseil des droits de l'homme de l'ONU :
<https://webtv.un.org/fr/asset/k19/k197xoi18k> (minute 49:05).

Note:

(1) Rapporteuse spéciale sur le droit de réunion pacifique et la liberté d'association; Rapporteuse spéciale sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression; Rapporteuse spéciale sur la situation des défenseurs des droits de l'homme; Expert indépendant pour la promotion d'un ordre international démocratique et équitable ; Rapporteur spécial sur la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste.

Contacts :

Urgence Palestine : +33686074753

CETIM : Raffaele Morgantini, Représentant CETIM auprès de l'ONU, +41796606514,
raffaele@cetim.ch